

DEMANDES PDME PAR PROVINCE

Les 216 entreprises de l'Ontario ont représenté 31 p. 100 des 703 demandes approuvées en 1996-1997, suivies de celles du Québec avec 23 p. 100 (160 entreprises) et de la Colombie-Britannique avec 16 p. 100 (110 entreprises).

C'est au Québec qu'on a enregistré la plus forte augmentation du nombre des demandes approuvées. Le nombre des sociétés du Québec dont les demandes ont été approuvées est passé de 131 en 1995-1996 à 160 en 1996-1997. Les entreprises québécoises ont également accès au programme provincial APEX (Programme d'aide à la promotion des exportations), qui fournit une aide non remboursable servant à appuyer des activités de développement des marchés d'exportation. Le PDME est donc une source d'aide de dernier recours pour les entreprises québécoises lorsqu'elles sont inadmissibles à l'APEX, notamment en raison de leur taille, ou que le budget de ce programme est épuisé. La plus grande accessibilité du PDME au Québec (grâce à l'aide des bureaux du BFDR(Q)), conjuguée à une certaine réduction du programme APEX et aux changements qui lui ont été apportés, semble toutefois avoir plus que compensé ce facteur en 1996-1997.

